

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 novembre 2024 à 14h00

COMPTE-RENDU

Date de la convocation : 21/11/2024

Date de publication :

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit novembre à quatorze heures, le bureau communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sépard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU EN EXERCICE : 26

Quorum : - Présents : 20 - Absents : 6 dont pouvoirs : 1

PRESENTS : Jérôme VIAUD, Pierre ASCHIERI, Claude BOMPAR, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Henri CHIRIS, Jean-Marc DELIA, Yves FUNEL, Ismaël OGEZ, Michèle PAGANIN, Gilles RONDONI, Bernard ROUX, Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Florence SIMON, Christian ZEDET.

PROCURATIONS : Marino CASSEZ à Jean-Marc DELIA.

ABSENTS : Jean-Louis CONIL, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marc MACARIO, Christian ORTEGA, David VARRONE.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint pour valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

-
- **Présentation de Veolia sur leurs actions de l'été ainsi que de leurs nouveaux véhicules propres**
 - **Projets de décisions du bureau**
 - DB2024_101 : Parcelle section AZ n°223 – Piscine Altitude 500 à GRASSE - Convention de mise à disposition et convention de servitude de canalisation et de passage au profit d'Enedis**
 - **Préparation du conseil communautaire**
 - **Présentation du dispositif « Save me » par Monsieur Christophe DEMAREST**
 - **Présentation des actions d'ENEDIS**

- **Présentation des bilans d'actions de l'été du service Jeunesse et retour sur les 10 ans de l'agglomération**
- **RTM - Restauration des Terrains en Montagne (risques majeurs et restauration des terrains de montagne / missions d'intérêt général) - Présentation des actions dépendant de l'ONF et en lien avec les travaux « risques majeurs » par Monsieur Franck ROTURIER, Chef du service RTM des Alpes-Maritimes**
- **Questions diverses**

Décision n°DB2024__101 : Parcelle section AZ n°223 – Piscine Altitude 500 à GRASSE – Convention de mise à disposition et convention de servitude de canalisation et de passage au profit d'Enedis

Monsieur le Président expose au bureau communautaire :
En 2022, la CAPG a lancé le projet de restructuration de la piscine intercommunale Altitude 500 reconnue d'intérêt communautaire. Pour les besoins du projet, des ouvrages et réseaux d'Enedis doivent être déplacés. Par conséquent, il est nécessaire de régulariser des conventions de servitude de passage et de canalisation, et d'occupation au profit d'ENEDIS.

Aucune observation n'est formulée, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le bureau communautaire à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'AUTORISER** la constitution de la servitude de réseau électrique basse (+ coffret) et haute tension souterrain affectant la parcelle cadastrée section AZ n°223 sise à Grasse pour la restructuration de la piscine Altitude 500 ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention instituant la servitude en tréfonds des réseaux et la servitude de passage et d'accès, ci-jointe ;
- **D'AUTORISER** la convention d'occupation pour l'installation de la future armoire affectant la parcelle cadastrée section AZ n°223 sise à Grasse pour la restructuration de la piscine Altitude 500 ;
- **D'AUTORISER** le Président à signer la convention d'occupation au profit d'ENEDIS ci-jointe ;
- **D'AUTORISER** le Président à réitérer lesdites conventions par acte authentique soit en la forme administrative ou notariée et à les signer, étant entendu que les frais notariés et de publication y afférents restent à la charge d'ENEDIS ;
- **D'AUTORISER** l'encaissement de la compensation financière unique et forfaitaire liée à la constitution de ces servitudes et liée à la convention d'occupation ;
- **D'AUTORISER** le Président à accomplir toutes les formalités réglementaires, et à signer tous les actes et documents nécessaires.

➤ Les sujets suivants ont été abordés :

- **Préparation du conseil communautaire**
- **Présentation du dispositif « Save me » par Monsieur Christophe DEMAREST**
- **Présentation des actions d'ENEDIS**

- **RTM - Restauration des Terrains en Montagne (risques majeurs et restauration des terrains de montagne / missions d'intérêt général) - Présentation des actions dépendant de l'ONF et en lien avec les travaux « risques majeurs »** par Monsieur Franck ROTURIER, Chef du service RTM des Alpes-Maritimes
 - **Questions diverses**
- **Commissions à venir :**
- **CULTURE**, le lundi 9 décembre 2024 à 17h00 à la CAPG, salle du Conseil

Fin de la séance à 17h30

Fait à Grasse, le 29/11/2024

Le Président

Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes



